

Boite postale 75002 Paris
01 44 88 90 90
01 44 88 90 90

Boite postale 75002 Paris
01 44 88 90 90
01 44 88 90 90

Boite postale 75002 Paris
01 44 88 90 90
01 44 88 90 90

Boite postale 75002 Paris
01 44 88 90 90
01 44 88 90 90

Boite postale 75002 Paris
01 44 88 90 90
01 44 88 90 90

Boite postale 75002 Paris
01 44 88 90 90
01 44 88 90 90

Boite postale 75002 Paris
01 44 88 90 90
01 44 88 90 90

Boite postale 75002 Paris
01 44 88 90 90
01 44 88 90 90

Boite postale 75002 Paris
01 44 88 90 90
01 44 88 90 90

Boite postale 75002 Paris
01 44 88 90 90
01 44 88 90 90

Boite postale 75002 Paris
01 44 88 90 90
01 44 88 90 90

Boite postale 75002 Paris
01 44 88 90 90
01 44 88 90 90

Boite postale 75002 Paris
01 44 88 90 90
01 44 88 90 90

Boite postale 75002 Paris
01 44 88 90 90
01 44 88 90 90

Boite postale 75002 Paris
01 44 88 90 90
01 44 88 90 90

ÉDITORIAL 5

ACTUALITÉ 6

Kosovo. Le nœud gordien de l'Europe Par Jacques Amalric

Immigration. L'Europe et ses pays frères contre les clandestins 10

Mali. Les recettes d'une démocratisation réussie 16

Nigeria. Des élections à jeu ouvert 19

Corée. Aux origines d'une division fratricide 20

Vu d'ailleurs Au Niger, l'esclavage n'est pas aboli 26

ENJEUX 28

Les Irakiens racontent

Plusieurs dizaines de milliers de civils sont morts depuis 2003. Mais que savons-nous de l'état réel de l'Irak? Comment y vit-on au quotidien? Ce dossier donne la parole à des Irakiens, qui décrivent et analysent le chaos de leur pays. De l'intérieur.

Vu d'ailleurs En France aussi, Jésus est superstar 46

IDÉES 48

Politique étrangère, la France n'en impose plus

Lecture idéalisée de son passé, surestimation de son influence: l'Hexagone pêche souvent par arrogance. Et parle beaucoup sans être guère entendu. Car la France est devenue un pays ordinaire qui ne peut rien sans l'Europe.

DÉBAT D'AILLEURS 60

Amérique centrale Maras, répression ou prévention?

Vu d'ailleurs Les Yézidis, ces fidèles de l'Ange Paon 64

AGIR 66

Droit à l'éducation au Sud: des classes pour tous

77 millions d'enfants dans le monde ne sont toujours pas scolarisés. Dont 38 millions en Afrique subsaharienne. Et, trop souvent, les écoles manquent de tout. Si augmenter l'aide internationale est crucial, améliorer son efficacité est urgent. Etat des lieux.

Livres 76

LA CHRONIQUE DE RONY BRAUMAN 82

SOMMAIRE



KOSOVO

La Serbie refuse toujours d'envisager l'indépendance du territoire.



IRAK

Les violences entre milices chiïtes et sunnites n'épargnent aucun civil.



POLITIQUE ÉTRANGÈRE

La France régresse au Proche-Orient, malgré son opposition à la guerre en Irak.



ÉCOLE EN AFRIQUE

L'éducation pour tous ne sera pas atteinte en 2015.



Diplomatie
La France a-t-elle
encore les moyens
de ses ambitions ?

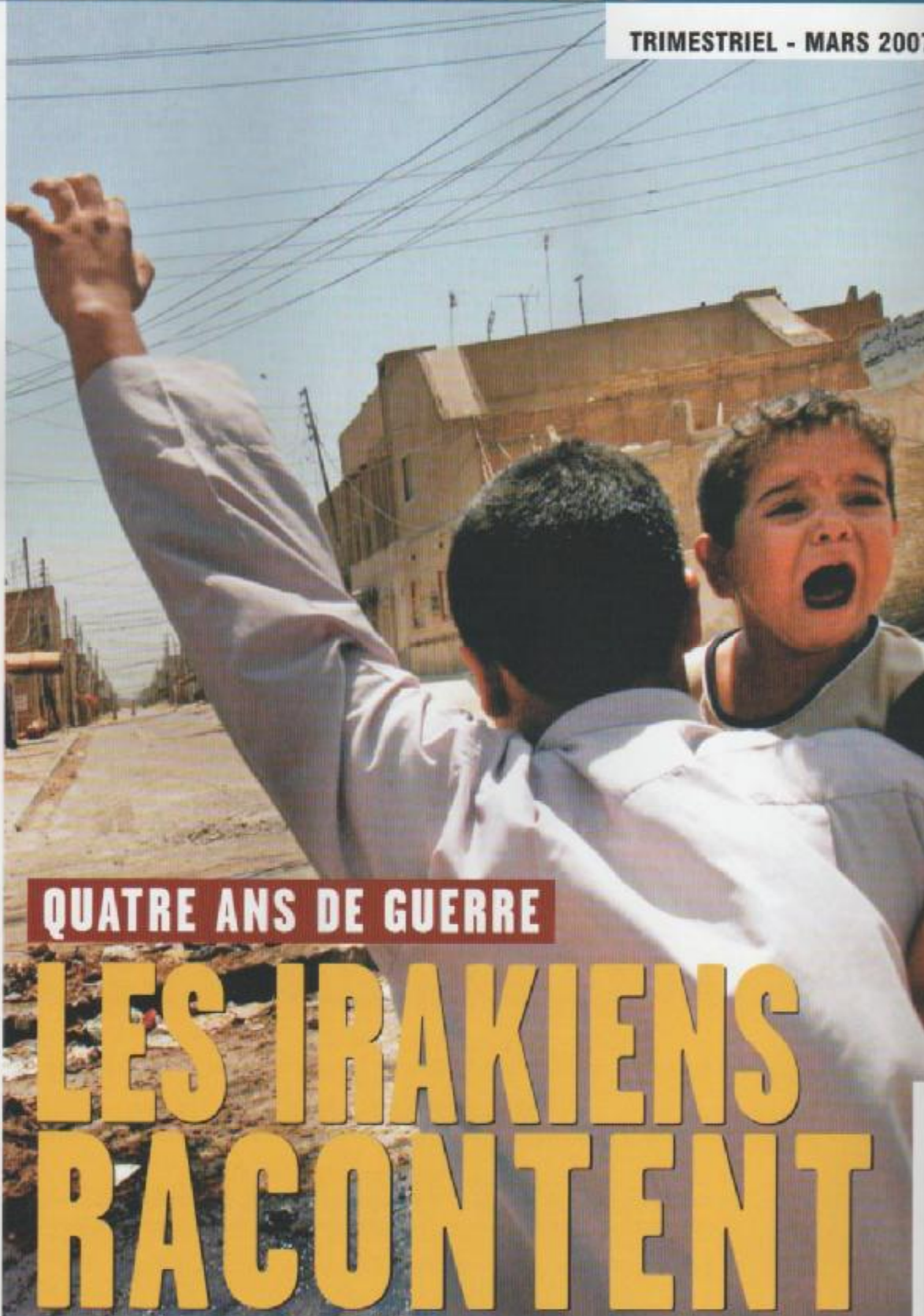
Ali
La démocratisation
remplaire



Education
Comment aider
le Sud

aussi...
Serbie-Kosovo,
grand marchandage
Corée, aux origines
de la séparation
Amérique centrale,
peur des gangs
Immigrés, des camps
aux portes de l'Europe

www.alternatives-internationales.fr



QUATRE ANS DE GUERRE

LES IRAKIENS RACONTENT

ture idéalisée de son passé, surestimation de son influence, conviction d'être dépositaire de l'universalisme : l'Hexagone pêche souvent par arrogance. Et parle beaucoup sans être entendu. Car la France est devenue un pays ordinaire, qui ne peut rien sans l'Europe.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

LA FRANCE

N'EN IMPOSE PLUS

DOSSIER COORDONNÉ PAR YANN MENS ET OLIVIER PIOT - ILLUSTRATIONS ALAIN GONÇALVES

La France est-elle un pays ordinaire sur la scène internationale? Aux étrangers, la question paraîtra peut-être incongrue. Et la réponse évidente: bien sûr, la France n'est pas un Etat comme un autre. Plus riche que beaucoup, mieux armée aussi, au verbe souvent plus haut, à défaut d'être toujours entendue, mais voilà tout. A l'inverse pour bien des diplomates français, pour de nombreux responsables politiques, pour de nombreux citoyens aussi convaincus que son modèle laïc et républicain est sans égal sur la planète, l'idée que la France ne soit plus qu'une nation au milieu des autres n'est pas évidente. Mais, ils reconnaissent, en sombrant parfois dans un déclinisme nostalgique ou dans un ralliement sans nuances aux dominants américains, que le pays n'est plus que ce qu'il était au regard des critères classiques de la puissance. A commencer par le territoire et la population puisque la France a perdu au milieu du 20^e siècle la quasi-totalité de son empire colonial. Et qu'elle a perdu le bénéfice de son passé de conquêtes que deux atouts relatifs, la zone économique exclusive dont les contours épousent, pour l'essentiel, les limites de ses anciennes possessions et la deuxième zone économique exclusive sur les mers du monde, après celle des États-Unis, grâce à ses possessions ultramarines. Sur le plan économique justement, la France occupe désormais le sixième rang mondial derrière le Royaume-Uni et la Chine pour le Produit intérieur brut (PIB), avec un montant six fois moindre que celui du numéro 1 américain. Au rang des critères classiques de

puissance toujours, elle est certes en troisième position derrière les États-Unis et le Royaume-Uni pour ses dépenses militaires. Mais avec un volume dix fois inférieur à celui de Washington, et sensiblement équivalent à celui de Londres.

A défaut de pouvoir boxer dans la même catégorie que les États-Unis, la France a-t-elle encore un statut, une image de grande puissance sur la scène internationale? Certes elle détient un siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, grâce d'ailleurs à Winston Churchill qui l'arracha à Franklin Delano Roosevelt, lequel n'en voulait pas. Mais aujourd'hui, un tel privilège est de plus en plus contesté par des puissances émergentes du Nord (Allemagne, Japon) et du Sud (Brésil, Inde, Afrique du Sud...) qui demandent une révision des pouvoirs au sein des Nations unies inchangés depuis 1945. Deuxième argument de la France pour défendre son statut de grande puissance: la détention d'une bombe atomique gravée en 1968 dans le marbre du Traité de non-prolifération nucléaire. Ce privilège partagé encore avec les quatre autres membres permanents du Conseil de sécurité, est aussi menacé. Car si la France estime qu'elle a le droit de «sanctuariser» son territoire pour protéger sa population, d'autres s'y sentent désormais autorisés dans un monde plus imprévisible que celui des deux blocs de la guerre froide où fut signé le TNP. La Corée du Nord s'est retirée du TNP et a effectué un test nucléaire fin ■■■

■ ■ ■ 2006. Et l'Iran, toujours signataire du Traité, maintient sur ses objectifs réels une ambiguïté d'autant plus préoccupante que, comme l'a affirmé (officieusement) Jacques Chirac, la détention de la bombe par Téhéran risquerait de provoquer une course au nucléaire militaire au Moyen-Orient.

Troisième argument avancé par les défenseurs d'une « France toujours grande puissance » : son pré carré africain. Longtemps, sous la gauche comme sous la droite, Paris a pu, avec des forces militaires peu nombreuses, mettre au pouvoir (Idriss Déby au Tchad en 1990), maintenir (Mobutu en 1976 lors de l'opération sur Kolwezi) ou faire tomber (Jean Bedel Bokassa en Centrafrique en 1979) les potentats francophones au sud du Sahara. Aujourd'hui, la France a encore les moyens, comme elle l'a fait au Tchad et en Centrafrique à la fin de l'an dernier, de repousser par quelques coups de semonce des rebelles qui menacent un régime ami de Paris. Mais en Afrique aussi, la démocratie fait du chemin, fût-il chaotique. Et les descendants des anciens colonisés, s'ils ont besoin de l'aide française au développement, ne sont plus prêts pour autant à abdiquer leur patriotisme dans le but de plaire à l'ancienne métropole. D'autant que chasse aux matières premières aidant, les Etats-Unis et la Chine courtisent certaines de ses anciennes colonies.

Son statut contesté, que reste-il à la France pour qu'elle se sente au-dessus de la mêlée ? La perception exceptionnelle du monde qu'elle se prête. Car à défaut d'être l'hyper-puissance matérielle, la France estime avoir les idées. Voire être dépositaire de l'universalisme. Ainsi, dans son récent ouvrage, *Continuer l'Histoire* (Fayard, 2007), l'ancien ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine décrit l'amertume d'une France qui estime s'être fait dérober par Washington le statut qu'elle juge avoir été longtemps

se proclame « patrie des droits de l'homme ». Une prétention qui passe volontiers sous silence les pères intellectuels de ces droits qui n'étaient pas français (Grotius, Locke, Spinoza...) et les événements fondateurs, anglo-saxons surtout, qui précéderent 1789 (le *Bill of Rights* anglais de 1689, la déclaration d'indépendance des Etats-Unis de 1776). Et quand bien même elle les eût inventés, la France a-t-elle été le meilleur défenseur des opprimés dans le monde ? Rien n'est moins sûr. A preuve l'épisode colonial où, tout en s'appropriant leurs matières premières, les conquérants entendaient soumettre des peuples « inférieurs » pour leur enseigner à la trique les Lumières. Sans percevoir la contradiction inhérente au projet. A preuve, plus récemment, les compromissions intéressées (alliances géopolitiques, contrats industriels et commerciaux...) de Paris avec nombre de régimes autoritaires, de Pékin à Moscou en passant par l'Irak de Saddam Hussein.

A coup sûr au xx^e siècle, la France peut se prévaloir d'avoir joué un rôle central dans la naissance d'une belle idée sur la scène internationale : l'Europe dont le premier but était d'assurer la paix entre les anciens ennemis européens des deux guerres mondiales. Une mission jusqu'ici accomplie, grâce (entre autres) aux intuitions du partenariat franco-allemand initié par le tandem de Gaulle-Adenauer, puis prolongé par certains de leurs successeurs. Las, un demi-siècle après le Traité de Rome, Paris n'a toujours pas tiré toutes les conséquences de l'évolution du continent (retour en puissance de l'Allemagne, élargissement successifs de l'Union...) qui relativisent son propre poids. Non de la nature d'un projet qui, parce qu'il est collectif, n'a pour vocation de l'aider à retrouver son rang perdu. Ou de lui servir de bouclier dans ses différends, parfois justifiés

Parce qu'elle est un projet collectif, l'Union européenne n'a pas pour vocation de permettre à la France de retrouver son rang perdu

le sien, « celui de pays donnant le ton à l'univers ». A l'univers ? Bigre ! On serait curieux de savoir quand Paris a « donné le ton » à la Chine, à l'Inde, à l'Amérique latine... Ou plus près, à la Russie, à la Grande-Bretagne ou à l'Allemagne. On parlait sans doute le français à la cour du tsar, mais par snobisme, comme le rappelle le linguiste Louis-Jean Calvet, et non pour faire des enseignements de Voltaire ou de Rousseau l'alpha et l'oméga de la politique russe (1). Nombre de ses responsables politiques et intellectuels veulent pourtant voir comme Charles de Gaulle « un contrat entre la grandeur de la France et la liberté dans le monde » (2). Ou estiment avec Jacques Chirac que la langue française a vocation « à traduire en termes universels les aspirations de son temps » (3). De fait, depuis 1789, la France

avec les Etats-Unis. Tant qu'elle n'aura pas admis qu'elle est un pays ordinaire, la France aura du mal à débattre sans un reste de morgue avec le monde. Un handicap résultant d'une lecture hagiographique de son passé et d'une surestimation de sa puissance entretenue par le verbe gaullien, mais aussi d'un déficit démocratique de ses institutions. Rares sont les Etats occidentaux où le Parlement joue un si faible rôle dans l'élaboration de la politique étrangère. Où le débat public sur l'action du pays dans le monde est à ce point confiné aux cercles des experts et des diplomates. ■ **YANN MEN**

(1) *L'Express*, 22 novembre 2004

(2) Cité par Pascal Boniface *Lettre ouverte à notre futur(e) président(e) de la République sur le rôle de la France dans le monde*, Armand Colin, 2007, p. 106.

(3) Cité par Olivier Hubac *France, la fin d'une influence*, La Martinière, 2007, p. 47



U DE CHINE

“L’HEXAGONE NE PÈSE RIEN SANS L’EUROPE”

Paris se tait sur les atteintes aux droits de l’homme en Chine pour maintenir une relation privilégiée avec Pékin. Mais Pékin ne prête d’attention à la France que lorsqu’elle incite l’Europe à promouvoir les intérêts chinois.

PAR REUBEN YP WONG

La politique étrangère de la France porte encore la forte empreinte de Charles de Gaulle. Paris a les ambitions et les réflexes d’une grande puissance, et est jaloux de son indépendance. En Extrême-Orient, cet héritage a souvent conduit la France à voir dans la Chine le reflet de sa propre image: une civilisation fière qui jouit d’un statut de grand sur la scène internationale; un Etat opposé à l’hégémonie des superpuissances américaine et soviétique. Dans la réalité pourtant, les relations entre Paris et Pékin ont été surtout marquées par un équilibre précaire entre commerce et droits de l’homme. Bien en deçà des «relations privilégiées» proclamées par les dirigeants français depuis De Gaulle. Avec l’indépendance de l’Indochine en 1954, la politique française en Asie est devenue largement rhétorique et symbolique. Durant sa présidence, De Gaulle a fait trois gestes spectaculaires: la reconnaissance diplomatique de la Chine en 1964; le discours de Phnom-Penh en 1966, où il appelait les Etats-Unis à quitter unilatéralement le Vietnam; le retrait de la France de la commission d’armistice sur la guerre de Corée en même temps qu’elle quittait le commandement militaire intégré de l’Otan, également en 1966. Malgré ces gestes, le président Mao fit remarquer – non sans ironie – au premier ambassadeur français en Chine que la France avait bien cessé de jouer un rôle en Asie après Dien Bien Phu.

Dans les années 1980, la France a été très absente de la région, politiquement, culturellement et militairement. Sur le plan économique, seuls quelques grands contrats lui ont permis de donner un peu de lustre à sa faible activité en Asie. Sur le plan diplomatique, elle s’est impliquée surtout dans les négociations qui ont mis fin aux conflits vietnamien (1973) et cambodgien (1991). Progressivement, la France, comme ses voisins, va voir la communauté européenne agir en Asie parallèlement, voire en substitut, des Etats membres trop peu influents pris isolément pour peser dans la région. François Mitterrand, qui avait pourtant repris à son compte l’objectif gaullien d’indépendance par rapport aux deux blocs, a négligé les affaires chinoises jusqu’à la répression sanglante des manifestations de la place Tiananmen, en juin 1989. La France a alors gelé ses relations avec Pékin, mais surtout elle s’est beaucoup activée pour que l’Union européenne adopte des sanctions économiques et politiques contre la Chine (qui seront levées pour l’essentiel en octobre 1990). Ainsi qu’un embargo sur les matériels militaires de haute technologie qui, lui, est toujours en vigueur. Cette hostilité française à l’endroit de Pékin s’accompagnait d’un rapprochement avec Taiwan. Un pays au régime démocratique, mais surtout grand acheteur d’armes françaises, au grand dam de Pékin. Paris conservait cependant un fer au feu en Chine. Ainsi, un an avant ■ ■ ■

REUBEN YP WONG

POLITOLOGIE

Enseignant à l’université nationale de Singapour, Reuben YP Wong est l’auteur de *The europeanization of french foreign policy: France and the EU in East Asia*, Palgrave Macmillan, 2006.

■ ■ ■ la levée officielle des sanctions économiques européennes en octobre 1990, la France (comme l'Allemagne) accordait déjà des prêts aux entreprises de l'Hexagone qui souhaitaient s'installer dans le pays.

De fait, dès 1994, le Premier ministre Edouard Balladur a inversé progressivement la priorité entre droits de l'homme et commerce au profit de ce dernier dans les relations avec Pékin. Mais c'est sous la présidence de Jacques Chirac que les intérêts économiques sont devenus clairement prioritaires. Cette inflexion a eu une influence déterminante sur la position de l'Union. Ainsi, alors que depuis 1990, l'Europe coparrainait chaque année avec les Etats-Unis les textes visant (sans succès) à faire condamner la Chine devant la Commission des droits de l'homme des Nations unies à Genève, Paris a refusé en 1997 de s'associer au projet de résolution, emmenant avec elles d'autres pays européens (Allemagne, Espagne, Italie) associés au sein du consortium Airbus. Lequel négociait alors un contrat d'achats d'avions par la Chine. La dissidence «des pays Airbus» a permis à Pékin de remporter une victoire diplomatique à Genève: le projet de résolution contre la Chine a recueilli son plus faible nombre de voix depuis 1990. Lors de la visite officielle de Jacques Chirac en Chine, en mai de

sous la présidence de Jacques Chirac que les intérêts économiques ont pris clairement le pas sur les droits de l'homme. Une inflexion déterminante sur la position de l'Eu

la même année, les deux pays se sont engagés en matière de droits de l'homme à «respecter la diversité» et à prendre en compte «les particularités de chacune des parties». L'actuel chef de l'Etat français a en outre cultivé des relations personnelles avec les dirigeants chinois. En invitant par exemple le président chinois Jiang Zemin et sa femme dans son château privé de Bity (Corrèze) en 2001. Une réception qui a provoqué moult critiques en France.

Après la volte-face de Genève en 1997, Paris avait été accusé par plusieurs gouvernements occidentaux de «courber l'échine devant la pression chinoise». Mais dès 1998, l'ensemble des Etats membres de l'Union se sont rapprochés de la position de la France et de celle de l'Allemagne, partisane depuis 1989 d'une diplomatie «discrète». Ils ont décidé de ne plus proposer ou soutenir un seul projet de résolution condamnant Pékin devant la Commission de l'ONU, afin d'établir un «dialogue constructif» avec la Chine, mêlant mesures incitatives et critiques modérées. En pratique, le Parlement européen est depuis lors, au sein des institutions de l'Union, le principal avocat des droits de l'Homme en Chine. Une position ancienne puisque depuis 1987, l'assemblée de Strasbourg critique publiquement sa politique au Tibet,

la peine de mort, l'absence de libertés religieuses et politiques. Pékin a exprimé un vif mécontentement, lorsque le Parlement a décerné le prix Sakharov au dissident chinois Wei Jingsheng en 1996, et invité le Dalaï Lama devant les eurodéputés en 2001.

La volonté du couple franco-allemand de gagner les faveurs de la Chine s'est manifestée de nouveau avec éclat en 2004-2007.

Paris et Berlin ont annoncé, sans concertation avec leurs partenaires, que l'embargo sur les matériels militaires de haute technologie à destination de Pékin décidé en 1989 serait bientôt levé. Cette déclaration a provoqué une vive réaction de Washington, alors que les Etats-Unis vendent pourtant globalement plus d'armes conventionnelles à la Chine que tous les pays de l'Union réunis. Les pressions américaines et les dissensions entre Européens ont fait échouer la levée de l'embargo, obligeant Paris et Berlin à battre en retraite.

Une telle levée ferait pourtant l'affaire des firmes européennes et singulièrement françaises du secteur puisque l'Extrême-Orient est la seule région du monde où les achats d'armes ont continué à croître, alors qu'ils chutaient dans le reste du monde après 1989. Les fabricants d'armes européens veulent conquérir des parts de marché face aux Etats-Unis et à

la Russie, fournisseurs habituels des pays asiatiques. Les derniers contrats signés en Extrême-Orient par des firmes européennes datent du début des années 90. Il s'agissait d'ailleurs de contrats français (six frégates Lafayette, 60 avions de chasse Mirage) vendus en 1990 et 1992 à Taiwan. Et non pas à Pékin. Cette modération des armes, la modération française sur les violations de droits de l'homme en Chine depuis dix ans n'a pourtant pas empêché aux entreprises françaises, Airbus mis à part, de décrocher de grands contrats dans le pays.

La France n'a pas les moyens de peser seule aujourd'hui en Asie, et singulièrement face à Pékin. Son influence ne se fait qu'au sein de l'Union européenne, c'est-à-dire en concertation avec les autres Etats membres. Paris doit être bien consciente qu'au-delà des appels rituels à un monde multipolaire, elle voit la France essentiellement au sein du prisme européen et ne lui accorde son attention que lorsque Paris agit en faveur de la Chine au sein de l'Union, pour la levée de l'embargo sur les armes par exemple. Ou lorsque les actions françaises peuvent servir les intérêts de la Chine dans les enceintes internationales (ONU, OMC...), face aux Etats-Unis surtout. ■